



## ACCUEIL DE LA MAIRIE

02 98 20 20 90

[mairie@stdivy.fr](mailto:mairie@stdivy.fr)

[www.saint-divy.fr](http://www.saint-divy.fr)

N° d'astreinte disponible à l'affichage

à l'entrée de la mairie

### Horaires au public

Lundi, mercredi, vendredi

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

**Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h00**

Samedi de 9h à 11h30

Pour le **bulletin de décembre**  
déposer les annonces en mairie

**avant le jeudi 20 novembre**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.

## PERMANENCE DES ÉLUS

**Michel CORRE**, Maire, lundi de 10h à 12h, vendredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

**Maryse DUBET**, 1ère adjointe chargée des travaux et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

**Roland EOZENOU**, 2ème adjoint chargé de la voirie et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

**Isabelle DINCUFF**, 3ème adjointe chargée de l'enfance, jeunesse et des associations, mercredi de 10h à 12h

**André LEZIART**, 4ème adjoint chargé de l'urbanisme, des affaires agricoles et du patrimoine, mercredi de 11h à 12h et samedi matin sur rendez-vous

## ÉTAT-CIVIL

### **Naissance**

Lya TANGUY née le 18 septembre



## SANTÉ ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde

## MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le **15**, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

## CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

### Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric – GHORAYEB Zeina

02 98 20 33 33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

### Pédicure podologue :

RIPOCHE Ondine

02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

### Ostéopathe :

Tristan LAGATHU - 06 03 26 35 82

Prise de rdv via la plateforme Doctolib



## INFOS DU MOIS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 2 OCTOBRE 2025 – LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 2 octobre 2025 à 20h30, en mairie, sous la Présidence de Monsieur Michel CORRE, Maire. Le Conseil Municipal a délibéré, à l'unanimité, pour l'ensemble des points à l'ordre du jour.

1. Décision Modificative Budgétaire n° 1
2. Subvention exceptionnelle ANIM'STDIVY
3. Fermages
4. Autorisation demande de subvention Pacte Finistère 2030 – V2 – 2025-2026
5. Mise en place d'une redevance pour l'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux de gaz
6. Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz
7. Inscription au PDIPR du Chemin de la Fontaine
8. Convention de partenariat relative à l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail dans les écoles
9. Convention de transfert dans le domaine public des voies, réseaux, ouvrages, équipements et espaces communs
10. Rapport d'activité 2024 CAPLD

### AIDE AU FINANCEMENT BAF



La commune de Saint-Divy, dans le cadre de sa politique enfance-jeunesse, participe au financement des formations au BAF. Ce dispositif, en partenariat avec la CAF, permet chaque année à un jeune de la commune d'être aidé financièrement pour sa formation BAF. N'hésitez pas à déposer votre dossier complet en mairie et peut-être bénéficier de ce coup de pouce financier. Ouvert aux jeunes de 16-25 ans. Date limite pour le dépôt des candidatures fixée au **29 novembre 2025**. Lien d'accès au dossier sur le site internet de la commune : <https://wp.saint-divy.fr/archives/4934>

### REMORQUE COMMUNALE

La remorque sera déposée le vendredi en fin d'après-midi et enlevée le lundi matin.

**07/11** : Kéravel

**14/11** : Versant Sud

**21/11** : Rue des Alouettes

**28/11** : Rte du Valy Lédan

Merci à chacun de n'y déposer que des déchets verts et de signaler à la mairie tout acte d'incivilité.

### REPAS DU CCAS LE 26 NOVEMBRE



Le **repas des aînés** se déroulera le **mercredi 26 novembre 2025** à 12h00 à la salle polyvalente du Valy Lédan.

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune a le plaisir de convier les personnes nées en 1955 et avant à son repas annuel qui se déroulera à la salle polyvalente du Valy Lédan.

Votre conjoint est trop jeune ? Pas de problème, il peut vous accompagner en réglant son repas moyennant une participation financière.

Inscription obligatoire **avant le mercredi 19 novembre** auprès de la Mairie au ☎ 02.98.20.20.90 – par mail [mairie@stdivy.fr](mailto:mairie@stdivy.fr) ou au Club des Genêts

### ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Les personnes, arrivées sur la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, sont invitées à participer à la réception organisée par la municipalité le **samedi 6 décembre** prochain à **11 h en Mairie** – Salle du Conseil Municipal.



## MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle - 02 98 20 22 71  
Dr ORVOEN Adélie & Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

## CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez - 02 98 20 33 40  
LE DISCOT Mathieu – GUILLOU Bernard  
Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie.

Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-nous pour prendre rendez-vous.

## HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ÉLOI

PLOUEDERN 02 98 85 19 50

### Horaires d'hiver

du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 28 février 2026

du lundi au samedi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h30

## COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

Novembre

**RECYCLABLES :** 13 - 27

**ORDURES MÉNAGÈRES :** 06 - 20

Calendrier de collecte consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : [www.pays-landerneau-daoulas.fr](http://www.pays-landerneau-daoulas.fr)

## PASSAGE DU DÉRATISEUR

Le dératiseur sera présent sur la commune à partir du **lundi 24 novembre**, les particuliers désirant son passage peuvent s'inscrire en mairie jusqu'au **jeudi 27 novembre**.

## OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune ([www.saint-divy.fr](http://www.saint-divy.fr)) à la rubrique « *Vie économique* » puis « *offres d'emploi* » des propositions d'emploi vous attendent.



## PETITES ANNONCES

- **Vends bois de chauffage**, feuillus coupés en 50 cm, sec, prêt à brûler, 260€ la corde 06.18.94.79.70
- **Vends bois de chauffage**, 30 cm pour poêle 06.73.82.36.62
- **A vendre tondeuse** avec batterie utilisée une seule fois, garantie 2 ans, état neuf 06.77.51.95.65



## DIVERS

Le **Groupe d'Entraide aux Personnes Endeuillées**, est proposé par les accompagnants bénévoles de l'**ASP - Respecte du Léon** afin de répondre aux besoins des personnes concernées de cheminer dans le processus de deuil.

La **prochaine rencontre** aura lieu à Lesneven le **Jeudi 6 novembre** de 13h45 à 15h45 au siège de l'ASP-Respecte du Léon - 7, rue Alsace Lorraine à LESNEVEN - Inscription au 06.04.09.57.99

## RECENSEMENT DES JEUNES : JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

### Modalités de recensement des françaises et des français nés en novembre 2008

Les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie dès leurs **16 ans révolus**. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du **livret de famille** des parents et d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.



## INFOS UTILES

### PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS – LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS DES CAFES DES AIDANTS

#### Une occasion pour sortir de son quotidien

Accompagner un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap est un engagement qui peut s'avérer lourd à porter. Le Café des Aidants peut permettre de rencontrer d'autres personnes dans la même situation, de sortir un peu de son quotidien. Et de recevoir des conseils de professionnels.

#### À Landerneau :

Depuis plusieurs mois, le Café a pris ses quartiers, le premier jeudi du mois (hors fériés) de 14h à 16h, au bar lounge Two the Moon, 2 place du Bois Noir.

Le prochain thème est le suivant : « *Et la tendresse dans tout ça ?* » le **6/11 à Landerneau**

Pour plus d'informations : CLIC du Pays de Landerneau Daoulas – 02.98.85.99.08 – [clic@capld.bzh](mailto:clic@capld.bzh)

### PAYS DE LANDERNEAU DAOULAS – LE RETOUR DES ACTIVITES NUMERIQUES DANS NOS COMMUNES !

#### Pourquoi ne pas participer aux activités numériques qui se sont développées à deux pas de chez vous ?

Ce service de médiation, proposé par la Communauté d'agglomération, s'adresse à tous les publics en demande d'un accompagnement sur plusieurs séances, comme pour un coup de pouce ponctuel. Cette année, un nouveau programme d'activités collectives est proposé. L'accent sera notamment mis sur l'accompagnement des aidants. N'hésitez pas, c'est gratuit !

#### Parcours « se faciliter les e-démarches administratives »

**# Stocker mes documents ou ceux d'un proche avec DIGIPOSTE** (Sur son équipement nomade habituel)

**Lundi 3 novembre**, de 9h30 à 12h, en mairie de La Roche-Maurice.

**# Maîtriser l'utilisation de mes identités numériques ou de celles d'un proche**

France Connect, espaces personnels, etc. (Sur son équipement nomade habituel)

**Jeudi 13 novembre**, de 9h30 à 12h, en mairie de Trémaouézan.

Pour plus d'informations : Service Conseiller Numérique – 06.22.05.29.72 – [conseillernumerique@capld.bzh](mailto:conseillernumerique@capld.bzh)

### DECLARATION DE CHIENS DE CATEGORIE 1

La loi du 6 janvier 1999 visant à prévenir les accidents et agressions avec des molosses a imposé depuis le 1er janvier 2010 aux détenteurs de chiens catégorisés le permis de détention.

#### Les chiens d'attaque (1ère catégorie)

Chiens concernés : Il ne s'agit pas de chiens de race mais issus de croisements.

Ce sont les chiens non inscrits à un livre généalogique reconnu par le ministère en charge de l'agriculture et qui peuvent être rapprochés morphologiquement des races suivantes :

- Staffordshire terrier ou American Staffordshire terrier (chiens dits "pit-bulls")
- Mastiff (chiens dits "boerbulls")
- Tosa

#### Obligations :

La personne ayant acquis un chien d'attaque, avant l'application de la réglementation sur les chiens dangereux en 2010, doit détenir un permis de détention.

Les chiens de garde et de défense doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure titulaire d'un permis de détention sur la voie publique et dans les lieux publics.

**PASS DUO JEUNE & SENIOR**  
pendant les petites vacances scolaires  
2 places pour le prix d'1 quand un jeune (- 18 ans) et un jeune senior (+60 ans) partagent l'aventure Ribin'AD !  
**Utilisez Ribin'AD seul dès 12 ans\* !**  
\*Autorisation parentale à fournir à l'inscription au 02 98 83 73 83

**BlaBlaCar Daily**  
20 premiers trajets offerts sur l'application jusqu'au 31/12/2025

**VELLOD**  
Location de vélos à assistance électrique : bénéficiez des tarifs hivernaux pour toute location entre le 01/10/2025 et 31/03/2026  
3 mois : 76€ ou 6 mois : 153€  
Réservez sur [capld.velod.fr](http://capld.velod.fr)

**BREIZHGO**  
Faites des économies avec la ligne 333 entre Landerneau et Douarnenez !  
Abonnement :  
-26 ans : 25€ /mois +26 ans : 50€ /mois  
Entre 50% et 75% pris en charge par votre employeur  
Retrouvez les horaires sur [www.breizhgo.bzh](http://www.breizhgo.bzh)

Tous nos services mobilité sur : [www.pays-landerneau-douarnenez.fr](http://www.pays-landerneau-douarnenez.fr)

kobo, e-toro, Tims

## STOP AUX INTOXICATIONS

## LES NUMEROS D'URGENCE

- 15 pour le SAMU
- 18 pour les sapeurs-pompiers
- 112 pour le numéro d'urgence européen
- 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes

**MONOXYDE DE CARBONE**  
UN GAZ DANGEREUX, INVISIBLE ET INODORE

**STOP AUX INTOXICATIONS**

AÉREZ VOTRE LOGEMENT TOUTS LES JOURS

NE BOUCHEZ PAS LES VENTILATIONS EXTÉRIEURES NI CELLES DE VOS APPAREILS

ENTRETIENEZ ANNUELLEMENT VOS INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

EN CAS DE MAUX DE TÊTE, DE FATIGUE ET DE VOMISSEMENTS, AÉREZ, SORTEZ ET APPELEZ LES SECOURS

112

www.sdi229.fr

Comment prévenir les intoxications au monoxyde de carbone dans le logement ?

## Avant l'hiver

- Faites vérifier vos installations par un professionnel qualifié
- Faites effectuer un ramonage de vos conduits et cheminées au moins une fois par an

## Pendant l'hiver

- Aérez votre logement tous les jours
- Ne bouchez jamais les aérations extérieures de votre logement, ni les ventilations de vos appareils
- Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées dans le mode d'emploi du fabricant

## COLLECTE DE SANG A LANDERNEAU

Elle aura lieu à la salle « Le Hangar » - Saint-Ernel à Landerneau :

Lundi 17/11 de 14h30 à 19h

Mardi 18/11 de 12h00 à 16h30

Mercredi 19 et jeudi 20/11 de 8h15 à 12h45

## ASSOCIATION TERRES OCÉANES

Dans le cadre de la semaine des déchets, l'association Terres Océanes, avec la participation de Eco-Actions-Plus, organise une matinée de nettoyage des alentours de la Commune de Saint-Divy le **samedi 15 novembre de 10 h à 12 h**. Elle invite les habitants à s'inscrire via le lien <https://terres-oceanes-asso.org/participer/>

PROJET DE CREATION DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ (ZAC)  
LANVIAN – ST-DIVY

Pendant toute la durée de la participation, un dossier est mis à disposition du public via le site internet <https://www.registredemat.fr/ppve-zac-lanviansaint-divy>

Les observations relatives au projet sont à adresser **du 17 octobre au 17 novembre** par courrier électronique à l'adresse suivante :

[ppve-zac-lanvian-saint-divy@registredemat.fr](mailto:ppve-zac-lanvian-saint-divy@registredemat.fr)

Les questions, demandes de renseignements et précisions complémentaires peuvent être adressées, par courrier postal à :

l'Ecopôle industriel et logistique de Lanvian – Pays de Brest - 24 rue Coat ar Guéven à BREST ou par courriel : [contact@ecopolelanvian.fr](mailto:contact@ecopolelanvian.fr) –

la CAPLD - Maison des services publics – BP 849 – 59 rue de Brest à LANDERNEAU ou par courriel : [accueil@capld.bzh](mailto:accueil@capld.bzh)

la CCPA - 58 avenue de Waltenhofen à PLABENNEC ou par courriel : [accueil@pays-des-abers.fr](mailto:accueil@pays-des-abers.fr)

Les observations et propositions qui ne sont pas transmises par voie électronique, par les moyens susvisés ou qui sont formulées après le 17 novembre 2025 ne sont pas prises en considération.

## RELAIS PETITE ENFANCE VALLEE DE L'ELORN

## Des spectacles pour petits et grands à Saint-Divy

Début octobre, le Relais Petite Enfance (RPE) Vallée de l'Elorn a accueilli Monsieur Charly, musicien et comédien, sur la scène de la salle polyvalente de Saint-Divy.

Fort d'une solide expérience dans l'animation d'ateliers d'éveil musical auprès d'assistants maternels en Normandie, cet artiste a su transformer son vécu en créations originales. Il compose régulièrement des chansons inspirées du quotidien des assistants maternels, qu'il partage sur sa page Facebook.

Grâce au soutien de la municipalité, la salle polyvalente a été mise à disposition pendant deux jours pour accueillir ces représentations :

**Mardi 7 octobre** au soir, le spectacle *Une nounou un jour* a rassemblé 70 personnes : assistants maternels, parents, animatrices de relais et habitants curieux. Tous ont découvert un artiste à l'approche artistique originale, mêlant humour, sensibilité et regard engagé sur les enjeux de la petite enfance.



**Mercredi 8 octobre**, 70 enfants âgés de quelques mois à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou de professionnels ont assisté à *Machka le chat*, un conte musical tendre et rythmé, présenté en deux séances. Très apprécié par le public, Monsieur Charly a laissé un souvenir marquant aux petits comme aux grands.

Pour être informés des prochaines actions du Relais Petite Enfance, vous pouvez rejoindre la liste de diffusion en contactant le service à l'adresse suivante : [rpe.vdle@epal.asso.fr](mailto:rpe.vdle@epal.asso.fr)

## CARSAT BRETAGNE - ASSURANCE RETRAITE

## Bientôt à la retraite ? Préparez sereinement votre départ !

Vous êtes à moins de 5 ans de votre départ à la retraite et vous vous posez des questions sur votre retraite ? Commencez par créer votre espace personnel et inscrivez-vous à Mon agenda retraite !

**Créez votre espace personnel sur [lassuranceretraite.fr](http://lassuranceretraite.fr)**

Accédez à tous vos services et démarches en ligne personnalisés pour préparer et vivre sereinement votre retraite.

Toutes les démarches à réaliser sont sur votre espace personnel !

[Je crée mon espace personnel](#)

**Mon agenda retraite : un service personnalisé et gratuit**





## VIE ASSOCIATIVE

### ALPE – COLLECTE DES JOURNAUX



Afin de financer les projets scolaires, l'ALPE de l'école Jean de La Fontaine organise une collecte de journaux le dernier samedi de chaque mois au local sous la mairie de 10h à 12h. La prochaine collecte aura lieu le **samedi 29 novembre 2025**.

### VIE PAROISSIALE

**Samedi 1<sup>er</sup> novembre** messe à 9 h 30 à La Forest-Landerneau, célébration des défunts à 14h30 à Saint-Divy.

**Dimanche 16 novembre** messe à 10h 30 à La Forest-Landerneau.

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LES AMIS DE LA LECTURE

La bibliothèque est ouverte :  
Le mercredi et le samedi de 10h à 12h  
Le jeudi de 16h30 à 18h30



## VIE DES ECOLES



Vous pouvez nous contacter par mail [ecolesainte Marie@wanadoo.fr](mailto:ecolesainte Marie@wanadoo.fr) ou par téléphone au 02 98 20 20 97.

L'équipe éducative se tient disponible pour tout renseignement et visite de l'établissement.

### Ecole labellisée Euroscol

Notre école vient d'obtenir le **label académique Euroscol** qui valorise le travail effectué et qui nous engage pour trois années à poursuivre nos actions vers l'ouverture à l'international. Le **label académique Euroscol** reconnaît notre engagement dans une dynamique d'ouverture européenne et internationale et s'inscrit dans la construction d'un Espace européen de l'éducation.

L'école a obtenu le niveau deux de ce label !!

En cette fin de période, nous fêtons notre engagement dans le programme Erasmus. Toute l'école s'est réunie autour de la carte de l'Europe construite collectivement. C'est la première étape pour l'année dans nos projets E-Twinning avec nos écoles partenaires européennes.



## VIE ASSOCIATIVE

### UNC – ANCIENS COMBATTANTS – CEREMONIE COMMEMORATIVE

La cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 se tiendra le **mardi 11 novembre**, à **La Forest-Landerneau**, en présence des sections de l'**Union Nationale des Combattants de La Forest-Landerneau, Saint-Thonan et Saint-Divy**.

**Déroulement de la matinée :**

**10h00 :** Rassemblement devant la mairie de **Saint-Divy** ;

**10h15 :** Lever des couleurs et dépôt de gerbe au monument aux morts de **Saint-Divy** ;

**10h30 :** Départ du dispositif pour **La Forest-Landerneau** ;

**11h00 :** Cérémonie officielle du **11 novembre** à **La Forest-Landerneau**.

À l'issue de la cérémonie, **un vin d'honneur sera offert à l'ensemble des participants** à la salle polyvalente.

Vers **13h00**, un **repas de cohésion** réunira les adhérents et sympathisants inscrits.

**Menu :** Assiette terre et mer, cuisse de canard confite, gâteau aux agrumes (mandarine) et nougat de Montélimar

Le prix du repas est fixé à **30 euros**, après participation financière de la section UNC de **Saint-Divy** pour ses adhérents.

**Réservation** auprès du président : **06 85 39 17 57**



## VIE DES ECOLES

### ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

#### Le journal de l'école



L'école Jean de La Fontaine se lance cette année dans la rédaction d'un journal d'école : **Les nouvelles de la Fontaine**.

Les élèves de chaque classe ont rédigé un article qui sera présenté dans notre gazette. Les élèves de la classe bilingue sont ici en train de récupérer des informations nécessaires à la rédaction de leur article de presse.

Restez à l'affût, les journaux seront bientôt disponibles !



#### Handball

Les **élèves de CM1-CM2** ainsi que la **classe bilingue élémentaire** se retrouvent tous les lundis au gymnase pour des séances de handball.

Au menu, des ateliers divers pour améliorer sa technique suivis de mini-matches qui permettent de mettre en pratique les apprentissages.

Les deux classes ont beaucoup de plaisir à se rencontrer au cours de cette activité.

#### Sortie à la bibliothèque

Cette année encore tous les élèves de l'école Jean de La Fontaine se rendent régulièrement à la bibliothèque pour emprunter des livres et écouter des histoires.



Merci aux bénévoles qui lors de cette première visite ont fait vivre les personnages du livre de Mario Ramos « Le plus malin ? ».

Des enfants de petite section très attentifs et des enfants de moyenne section sont heureux de montrer leurs connaissances des personnages de contes « traditionnels » étudiés en classe l'an passé.